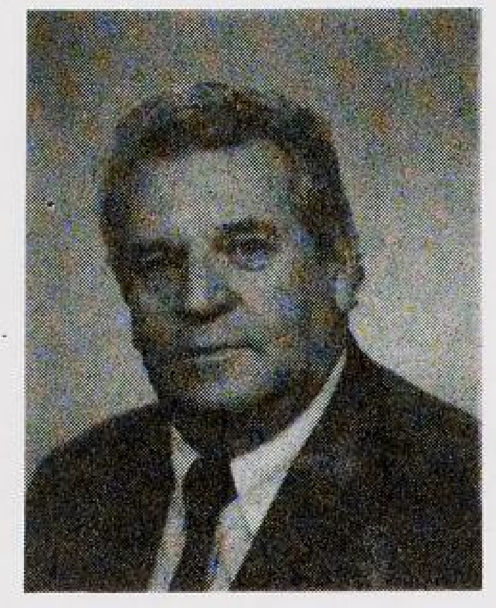
ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 21 MARS 1993
8ème circonscription de Loire-Atlantique



Jean-Louis
LE CORRE
Maire de
TRIGNAC

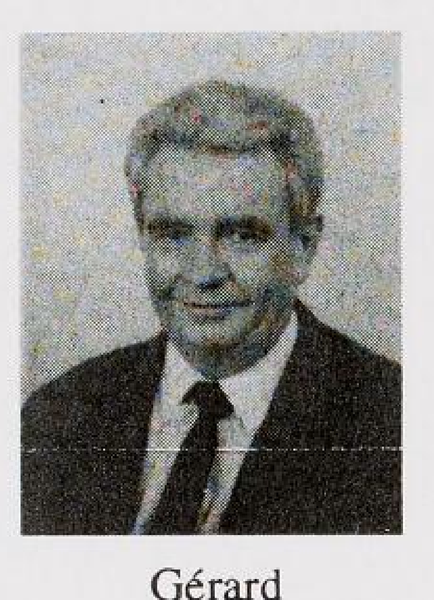
Jean-Louis LE CORRE

Gérard RASTEL

Candidats de rassemblement pour se défendre et faire du neuf

présentés par le

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS



Gérard
RASTEL

Suppléant

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La vie ne cesse de se faire de plus en plus dure. L'emploi subit une nouvelle saignée. Pas un jour sans l'annonce de nouvelles vagues de licenciements.

En tout domaine, c'est une brutale aggravation jusqu'au climat moral du pays qui, de corruption en violence, se trouve gravement détérioré.

Oui, plus que jamais, il faut changer de politique, faire du neuf.

Le 21 mars 1993, vous avez la possibilité de sanctionner les dirigeants du pays et Claude EVIN qui les représente dans cette 8ème circonscription.

Face aux vraies questions sur les ravages de la crise et des promesses non tenues, le Président de la République François MITTERRAND n'a cessé de répéter qu'il fallait "accepter l'évolution du temps".

Chômage, injustices, précarité, ça suffit ! Faites vous entendre.

La Droite, non merci.

La mise en cause de la retraite à 60 ans et des remboursements de la Sécurité Sociale, l'aggravation de la sélection à l'école avec la loi Jospin, la ratification des accords de Maastricht qui soumettent notre pays aux décisions d'une Europe dominée par l'Allemagne et qui nous entraînent vers une nouvelle aggravation du chômage le massacre de nos campagnes.

Cette politique crée le terrain fertile à la démagogie de Le Pen qui a soutenu toutes les lois anti-sociales depuis 1981. Il cache soigneusement son vrai programme de chômage, d'atteintes aux libertés, de suppression de tous les acquis.

Le leitmotiv de la droite, c'est l'allégement des charges et de la fiscalité des entreprises alors que les cadeaux accordés par centaines de milliards ces dernières années (235 milliards en 1992) n'ont en rien enrayé la chute de la croissance et de l'emploi, bien au contraire.

Quant aux dirigeants écologistes, Brice Lalonde et Antoine Waechter, ils ont déjà annoncé qu'ils s'allieraient, selon les cas, avec la droite puisqu'ils ont soutenu la politique d'austérité et les accords européens de Maastricht.

En Septembre 1991, lors des élections partielles, vous avez donné plus de force au Parti communiste français, à ces candidats. Etienne GARNIER qui avait été battu de justesse, s'appuie depuis sur le profond mécontentement des électeurs de gauche face à la mauvaise politique du gouvernement. Il espère profiter du désarroi de nombreux électeurs socialistes après l'annonce par leurs dirigeants de la disparition de leur parti après les élections. C'est pourquoi il redouble d'arrogance et de prétentions.

Dans ces conditions, je suis le seul candidat dans la circonscription à m'engager clairement à la fois à défendre les valeurs de gauche et de progrès, et à tout mettre en oeuvre pour barrer la route à la droite représentée par Etienne GARNIER.

Pourquoi ne pas essayer une politique inédite dont le fil rouge serait la justice sociale et l'emploi, la démocratie et l'efficacité économique ! Il s'agit par l'action et le vote de faire avancer des réformes profondes et réalistes pour sortir de la crise, tel est le sens des six propositions pour la France.

La France est riche de savoir faire. **Il y a de l'argent,. Il faut l'utiliser autrement,**

Savez-vous que de 1982 à 1990, la richesse produite en France s'est accrue de 1 192 milliards de francs. Sur cette somme colossale seulement 55 milliards, une goutte infime sont revenus aux dépenses de salaires.

Inversons la tendance, donnons plus aux dépenses pour les hommes et moins à la haute finance.

Les élus communistes toujours à vos côtés

En 1992 ils ont obtenu :

- **des réductions** de la taxe d'habitation pour 4 millions de foyers modestes
- **plusieurs mesures significatives** d'un montant de plus de 2 milliards de francs dont la prime de rentrée scolaire pour 2 millions d'enfants, qui passera de 350 à 600 F, l'augmentation des bourses scolaires et universitaires, des mesures en matière de logement social
- **le contrôle de l'utilisation des fonds publics** pour la formation et l'emploi par des commissions départementales composées d'élus et de représentants syndicaux
- **l'obligation pour l'employeur de présenter un plan de reclassement avant tout licenciement économique**

LE 21 MARS UTILISEZ LE VOTE COMMUNISTE

POUR

- vous faire entendre
- faire barrage à la droite et à l'extrême droite
- exprimer son mécontentement de la vie qui nous est faite
- faire grandir une autre politique
- acquérir toute notre place dans la société
- contribuer au rassemblement des forces progressistes
- se doter d'élus efficaces et compétents.

VOTEZ Jean-Louis LE CORRE

et Gérard RASTEL

IMPRIMERIE MODERNE - SAINT-NAZAIRE

VU les Candidats